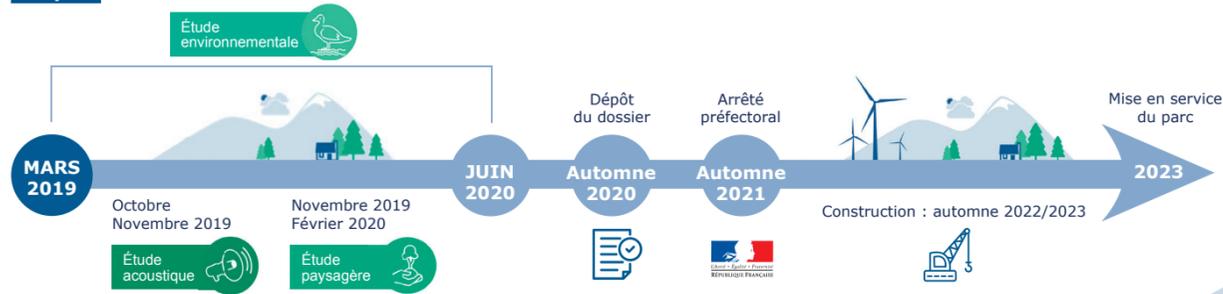


EN BREF

Le tour du projet

Le projet éolien prévoit l'implantation d'un maximum de quatre éoliennes longeant l'autoroute A29 au nord de la commune de Ronchois. Des contraintes aéronautiques relatives aux aéroports de Beauvais et Lille limitent la hauteur des futures éoliennes, qui ne pourront pas dépasser 160 mètres en bout de pale. Nous proposons ainsi d'installer quatre éoliennes de type N133 TS90. Ces modèles, fabriqués par Nordex, ont un mât de 90 mètres de haut, un rotor de 133 mètres de diamètre et une puissance située entre 3 et 4,8 mégawatts.

Étapes



Questions / Réponses

Ces questions sont issues de la réunion d'information du 29 novembre dernier, qui s'était tenue en salle des Fêtes de Ronchois en présence de six participants. Nous vous les partageons ici, en y apportant nos réponses.

Quels sont les exemples de mesures d'accompagnement que l'on peut mettre en place à l'occasion du projet ?

Ces mesures sont variées : cela peut être l'enfouissement des réseaux, la plantation de haies (sous réserve de l'accord des propriétaires), la réfection de toitures d'église ou de salle des fêtes... Il est aussi possible d'envisager une aide « renouvelable ». Le principe est le suivant : on établit une bourse ou un pot commun, on fixe une somme et des critères et certains projets peuvent ainsi être soutenus. Il peut s'agir, par exemple, de l'isolation des toitures, des fenêtres... voire de l'achat de vélos électriques.

Comment réglez-vous les éventuels problèmes de réception TV ?

Une fois que le parc est monté, si vous subissez des problèmes de réception

télé, l'exploitant est tenu de les résoudre. Pour signaler ces soucis éventuels, un registre sera à votre disposition en mairie. Une fois que nous en prenons connaissance, nous faisons passer un antenneur pour qu'il constate la source du problème et qu'il puisse le résoudre, par exemple en installant une parabole. L'ensemble de ces actions est mené aux frais de l'exploitant.

Êtes-vous en contact direct avec la Préfecture ? Ont-ils exprimé des exigences ?

Nous n'avons pas de contacts réguliers, nos contacts les plus fréquents se font avec la DREAL, dont les services ont la compétence sur ces questions. Nordex fait toujours des demandes de servitudes à diverses organisations compétentes en amont des projets, la Préfecture en a donc connaissance. Depuis la réunion

d'information du 29 novembre dernier, nous avons fait une réunion de cadrage avec l'ensemble des services de l'Etat, le 26 mai 2020. Nous leur avons exposé le projet de manière globale, et nous avons pris en compte l'ensemble de leurs recommandations afin de mener à bien la finalisation du dossier.



Lors de la réunion du 29 novembre 2019

PROJET ÉOLIEN de RONCHOIS

Le bulletin d'info #3
juillet 2020

Le mot du chef de projet

“LE PROJET SE POURSUIT”

Madame, Monsieur,

En premier lieu, nous espérons sincèrement que vous-même, ainsi que vos proches, allez bien.

La période inédite que nous traversons modifie nos vies. Dans le travail comme dans la vie familiale, nous changeons tous nos habitudes afin de mener à bien ce qui doit l'être.

De notre côté, nous poursuivons l'avancement du projet à distance et re-prenons petit à petit les contacts sur place. Notre objectif étant, bien entendu, de poursuivre les étapes du développement du projet éolien de Ronchois, que la crise actuelle ne remet pas en cause.

Devant l'impossibilité de vous proposer une réunion, au vu des protocoles sanitaires actuels, nous tenions néanmoins à vous transmettre les dernières nouvelles concernant le projet. Ainsi, nous vous adressons ce bulletin d'information, qui vous précise notamment les principaux retours des études menées jusqu'à présent et le planning des prochaines étapes. Nous vous en souhaitons une agréable lecture et comptons revenir vers vous dès le mois de septembre pour vous proposer, si les conditions le permettent, un moment d'échange et d'information autour du projet.

Je vous souhaite de passer un excellent été et reste à votre disposition.



Thibaut OLIVER,
Chef de projet Nordex

Zoom sur

CHOISISSEZ LE NOM DU PROJET

Après l'été, nous prévoyons de déposer le dossier en Préfecture. D'ici-là, nous souhaitons vous associer au choix du nom définitif de ce projet. En voici deux, que nous vous soumettons :

1. **Projet éolien de la Plaine de l'Ormelet**
2. **Projet éolien d'Ormesnil**

Vous pouvez nous indiquer lequel a votre préférence en vous rendant sur le site internet du projet (www.ronchois-projet-eolien.com), où un sondage en ligne vous est proposé. Vous pouvez également soumettre un nom que vous souhaiteriez attribuer au projet : n'hésitez pas ! Une fois les résultats obtenus, d'ici la fin de l'été, nous soumettrons les propositions au conseil municipal, qui décidera de la future dénomination du projet.

Information LE PROJET A DÉSORMAIS SON SITE INTERNET

Depuis le mois de mai, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le projet éolien de Ronchois en ligne, à l'adresse www.ronchois-projet-eolien.com. Essentiel durant cette période où notre présence sur le terrain et nos échanges avec vous se trouvent limités, ce site vous permet d'avoir un accès permanent à tous les éléments relatifs au projet : étapes, études menées, implantation, questions-réponses, démarche de concertation, documentation disponible, etc. Vous y trouverez également des informations à propos de l'énergie éolienne. Enfin, un formulaire dédié vous permet de contacter le chef de projet et lui poser vos questions ou lui soumettre vos remarques. Si vous souhaitez recevoir ce bulletin d'information par mail, vous pouvez également lui en faire la demande.



LES ÉTUDES MENÉES COURANT 2019 : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Comme le prévoyait le planning, l'année 2019 a été dense en termes d'études. Paysage, biodiversité, acoustique, l'ensemble des paramètres incontournables à la réalisation d'un projet harmonieusement intégré dans son environnement ont ainsi été précisément mesurés et analysés. Nous vous présentons ci-dessous les principaux enseignements de ces études, toutes réalisées par des bureaux experts et indépendants.

LE POINT SUR LES ÉTUDES ACOUSTIQUES

L'étude acoustique a été menée à La Clouterie, aux Frétils, à Ormesnil et au Nord de Ronchois. Ces quatre points de mesure ne doivent rien au hasard : ils représentent les lieux de vie les plus proches du futur projet. Ainsi, en mesurant les données en ces endroits et en adaptant le dimensionnement du projet aux résultats obtenus et au respect de la réglementation en vigueur, l'exigence acoustique du projet est assurée

de valoir pour l'ensemble des habitations : des plus proches aux plus distantes. Cette étude a eu lieu entre le 22 octobre et le 26 novembre 2019.

La réglementation impose le respect de valeurs d'émergences globales, indiquées dans le tableau ci-dessous. L'échelle du bruit, que vous trouverez dans le schéma ci-après, vous donne des repères utiles pour vous représenter les niveaux de bruit.

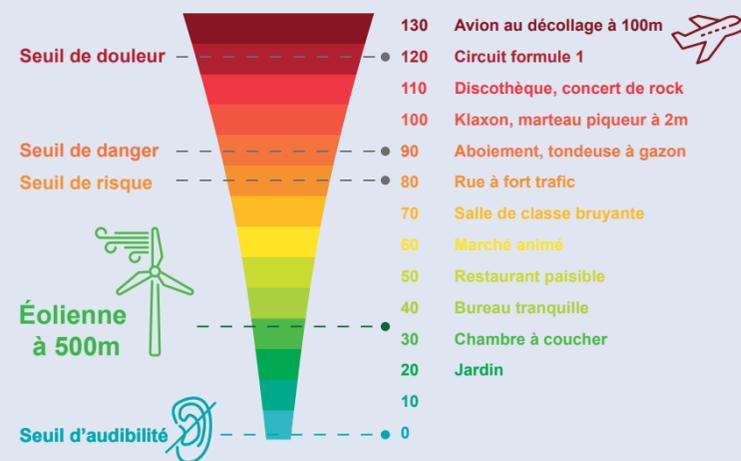
Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée (incluant le bruit de l'installation)	Emergence admissible pour la période diurne (7h-22h)	Emergence admissible pour la période nocturne (22h-7h)
Supérieur à 35 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)
Inférieur à 35 dB(A)	Installation conforme	

L'étude a permis d'identifier et de scinder la période diurne en deux sous périodes :

 **une période diurne, de 7h à 20h, avec un niveau de bruit résiduel autour de 40 dB(A) dû au trafic routier et à l'activité humaine ;**

 **et une période soirée, de 20h à 22h, avec une baisse significative des niveaux de bruit.**

Une fois l'implantation établie, nous reviendrons vers vous pour vous présenter en détail tout ce que nous mettrons en place pour que le niveau acoustique des éoliennes respecte les réglementations et ce, quelle que soit la météo.



LE POINT SUR LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales ont été réalisées sur l'ensemble de l'année 2019 et se sont achevées en juin 2020. Cette amplitude a permis d'observer les données en toutes saisons. De nombreux inventaires terrains ont été menés pour caractériser les enjeux relatifs aux oiseaux, chauves-souris, mammifères, etc... Ces inventaires ont été réalisés par le bureau d'études spécialisé ENVOL Environnement.

En ce qui concerne l'avifaune, la diversité constatée est globalement moyenne en toute période de l'année. L'ensemble des enjeux se concentre sur les éléments boisés situés à l'ouest de la zone d'implantation. Le Busard Saint-Martin, bien que peu présent sur le site, présente une certaine sensibilité, tout comme le Faucon Crécerelle. Ces espèces, ainsi que

l'ensemble des espèces relevées, seront bien sûr prises en compte pour le choix de l'implantation. Leur présence sera également intégrée à la réflexion pour la mise en place des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.

Pour les chauves-souris, les enjeux se concentrent également le long des linéaires boisés, à l'ouest de la zone d'implantation. La Pipistrelle commune est bien représentée, mais la présence du Grand Murin a aussi été observée.

Pour le reste de la faune, les enjeux pressentis s'avèrent faibles à très faibles, l'insertion du projet ne viendra donc pas empiéter sur son environnement, ni sur ses habitudes.



Faucon Crécerelle



Pipistrelle



Grand Murin

LE POINT SUR L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère a également bien avancé. L'étude de l'état initial a été réalisée grâce à la cartographie des zones d'influence visuelle d'un parc éolien sur la zone d'implantation : une technique permettant d'évaluer précisément l'impact visuel selon les angles, et les distances, depuis tous les points de visibilité. Cela a permis l'analyse paysagère du site d'implantation en fonction des différentes unités paysagères existantes et en tenant compte de la présence des autres parcs éoliens alentours. Menée par l'Agence Couasnon, cette étude préconise d'installer les éoliennes :

- en prenant appui sur les lignes de forces anthropiques du paysage, c'est-à-dire les autres parcs éoliens et l'autoroute ;
- et en s'éloignant au maximum des éléments boisés de l'ouest, afin d'éviter un effet d'optique qui donnerait, depuis la commune de Flamets-Frétils, l'impression que les éoliennes sont plus grandes qu'en réalité.

Étant donné la période dans laquelle nous nous trouvons, il n'a pas été possible d'intervenir sur site pour réaliser les prises de vues nécessaires aux photomontages, éléments essentiels pour « se rendre compte » du rendu. Mais ce travail est seulement décalé dans le temps. En effet, plus d'une quarantaine

de points de vue seront analysés et les photomontages seront réalisés au moment où l'implantation définitive du projet sera établie. Ils incluront notamment tous les points repérés par les participants lors de la réunion du 29 novembre 2019. Ce travail vous sera présenté soit lors d'une prochaine réunion, ce que nous espérons, soit au sein d'un prochain bulletin d'information. Le site internet du projet, récapitulera également l'ensemble de ces données.



La plaine de l'Ormelet